



**Comité de Scrabble
du Languedoc-Roussillon**
51 rue Michel-Ange, Bât E, 34070 MONTPELLIER

Montpellier
Le 06 juillet 2015

2015-2016 - CIRCULAIRE N°1

CONSEIL D'ADMINISTRATION

samedi 27 juin 2014 - 12h à 13h

Le bureau nouvellement élu inaugure ses nouvelles responsabilités en animant le CA.
Eglantine Borrás précise qu'elle gèrera les affaires courantes jusqu'au 31 août 2015.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Élaboration du calendrier pour la saison 2015/2016.
- ✓ Questions diverses.

I. Élaboration du calendrier pour la saison 2015/2016

Le calendrier 2015-2016 est annexé à ce compte rendu et est consultable sur le site du comité <http://www.scrabble-lr.fr/>.

La version n'est pas figée. Il y aura des compléments au fur et à mesure de l'arrivée des informations.

II. Questions diverses

➤ **Fonctionnement du bureau**

Les responsabilités pour la saison 2015 - 2016 :

Marc Cabès et Jean-Luc Joguet : gestion des résultats sous Sigles.

Serge Haenni : délégué classique du Comité.

Jean-Marc Orhniel : scolaires.

Christophe Vigroux quitte le poste de correspondant du L-R à Scrabblorama et n'est pas remplacé. Aucun article ne lui a été transmis la saison précédente.

➤ **La vie des clubs**

L'ODS 7 est paru en juin 2015. La refonte complète du logiciel duplitop ayant pris du retard, une mise à jour du dongle actuel sera proposée au prix de 40 € (le nouveau duplitop ne sera pas mis en service avant 2020 à un tarif réduit).

La mise en application de l'ODS 7 se fera le 1er janvier 2016.

Le comité allouera une subvention pour l'achat des dongles destinés aux ordinateurs des clubs. Un dongle sera attribué à chaque club ; pour les clubs participant aux compétitions fédérales, actuellement réglées au moyen des feuilles de trésorerie, ils recevront des dongles supplémentaires au prorata de cette participation.

Concernant les mots nouveaux, Rémy Garimond ne proposera pas de liste au comité.

Michel Vandepontseele propose d'abandonner les feuilles de trésorerie des compétitions fédérales et de les remplacer par une redevance fixe par joueur participant : la redevance fédé plus une redevance fixe comité, cette dernière devant être définie par rapport à ce que le comité a encaissé la saison précédente soit de l'ordre de 1 € à 1,50 € par joueur.

➤ **Le comité et les clubs**

a) Scolaires

Jean-Marc Orhniaal demande si les clubs scolaires peuvent jouer les simultanés permanents ou fédéraux. Leur code club leur permet-il de télécharger les parties. La question est à poser directement à la fédé.

b) Aide aux joueurs pour 2015-2016.

Les aides 2015-2016 seront les mêmes que celles de la saison précédente sauf pour les interclubs qui se dérouleront à Orléans. Le montant n'a pas été arrêté.

➤ **Site du comité**

Le nouveau bureau souhaite que le site du comité devienne la référence à consulter pour les circulaires, toutes les infos que les clubs auraient à faire passer, chaque club ayant une page dédiée, les résultats des compétitions et tout ce qui fait la vie du comité.

Philippe Soussan a la responsabilité de la gestion du site.

Son adresse : www.scrabble-lr.fr

Eglantine Borrás nous informe que Jean Lalanne se propose de continuer un autre site sous un autre format si la demande lui en est faite.

Aucune autre question n'étant soulevée, le CA est clôturé à 13h.

Le secrétaire
Philippe Soussan

Le président
Hervé Bohbot